

TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Son domaine : les liaisons des équipements téléphoniques et informatiques. Trois grands axes d'activité pour ce professionnel : l'installation, la maintenance et le conseil.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications (TSRIT) installe, met en service, sécurise et assure le bon fonctionnement des réseaux informatiques et télécommunications, voix, données, images, souvent sous la responsabilité d'un ingénieur réseaux, dans le respect des consignes, des procédures et des contrats de services.

POUR QUI ?

- Niveau requis : baccalauréat de préférence technique
- Sélection sur dossier et entretien de motivation + tests.

QUALITÉS REQUISES

- Capacité d'analyse
- Réactivité
- Qualité relationnelle
- Capacité d'adaptation

ÉQUIPEMENTS

- Un poste de travail (ordinateur)
- Accès à Internet par Fibre optique
- Logiciels associés (système d'exploitation, logiciels équipements virtualisés)
- Serveurs de virtualisation
- Équipements de réseau d'entreprise (switch, routeurs) ou équipements virtualisés
- Équipements de téléphonie (téléphone, casques, PBX) ou équipements virtualisés
- Une imprimante en réseau

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

1. Exploiter les réseaux informatiques et de télécommunications et maintenir la continuité de service

- Installer un ordinateur et le connecter au réseau
- Déployer des postes de travail dans un contexte de virtualisation et de développement durable
- Mettre en service des équipements et des logiciels de communication
- Gérer et sécuriser les infrastructures de réseau
- Assister les utilisateurs et assurer le support technique

MODALITÉS D'OBTENTION DU TITRE

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- Un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse »
- Un entretien avec le jury

2. Mettre en œuvre et gérer des réseaux informatiques et de télécommunication

- Mettre en service les éléments actifs de réseaux LAN et WAN
- Gérer l'interconnexion de réseaux TCP/IP LAN et WAN
- Mettre en service et virtualiser des serveurs informatiques
- Installer et gérer les services de réseaux TCP/IP
- Intervenir sur un système de messagerie informatique
- Intervenir sur les services de la téléphonie

3. Sécuriser, administrer et proposer des solutions de réseaux informatiques et de télécommunications

- Mettre en œuvre la sécurité des réseaux informatiques
- Superviser et assurer la disponibilité et la qualité de service du réseau
- Contribuer à la conduite de nouveaux projets
- Apporter un appui technique dans une démarche commerciale
- Assurer sa veille technologique

EVALUATION

Contrôles continus et examen final.



[BAC+2]

TITRE PROFESSIONNEL RECONNU PAR L'ÉTAT

**TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN RÉSEAUX
INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

RYTHME DE LA FORMATION

Une semaine complète en formation par mois

POURSUITE D'ÉTUDES

Accès en Bachelor. Management, marketing toutes spécialités.

TARIFS

Pour statut Initial

- Frais de Scolarité : 3990 €
- Droits d'inscription : 30 €

Pour l'alternance

Prise en charge totale de la formation par l'OPCA de l'entreprise



Wes'Sup Pays de Gex
Technoparc
50 rue Gustave Eiffel
01630 ST GENIS-POUILLY
04 50 40 85 58

Wes'Sup Lyon
73, Bis Francis Pressensé
69100 VILLEURBANNE
04 50 40 85 58

Wes'Sup Annecy
PAE Levray
4, Rue de Nanfray
74960 CRAN GEVRIER
04 50 40 85 58